Motion de l'Assemblée générale de l'Université de Strasbourg
Le 15 janvier 2020

Des personnels de l'université de Strasbourg, réunis en Assemblée générale ce 15 janvier 2020 à l'appel de l'intersyndicale de l'université, invitent les collègues à se mettre en grève et à organiser, dans les laboratoires et les composantes, des réunions d'informations et des AG afin de déterminer toutes les actions utiles pour mettre un point d'arrêt aux réformes néolibérales en cours qui revêtent un caractère systémique et destructeur : réforme des retraites, Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), décrets d'application de la Loi de transformation de la Fonction publique, réforme de la formation des enseignants, précarisation de la vie étudiante et des salarié·es de la Fonction publique, etc.

Parmi les actions possibles, nous appelons à la grève de la recherche dans les laboratoires (refus de participer aux évaluations, grève des revues et des manifestations scientifiques …), au refus de surveiller les examens, à la rétention des notes et au boycott des jurys d'examen. Nous encourageons les enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es à interpeller les étudiants dans leurs cours.

Nous appelons les collègues à participer massivement à la **manifestation du jeudi 16 janvier** ainsi qu'aux AG Éducation/Supérieur et aux AG interprofessionnelles qui se réunissent régulièrement à l'université. Nous les invitons à abonder les caisses de grève locales, celle de l'éducation et du supérieur comme que celle des cheminots de Strasbourg.

Nous demandons à la présidence de l'université de prendre une position publique sur la LPPR.

Une nouvelle AG se tiendra le jeudi 23 janvier en vue de mandater des collègues pour participer aux États Généraux de l'ESR des 1er et 2 février à Paris.

Motion adoptée à l'unanimité

L'AG s'est tenue à l'initiative des organisations suivantes : SES-CGT, SNTRS-CGT, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, DICENSUS, SUD Éducation Alsace, FO ESR, CNT-STP 67, SNIRS CFE-CGC